

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 3 AVRIL 2018



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

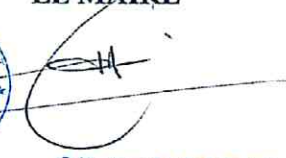
Mesdames, Messieurs, les Conseillers municipaux de la ville de Le Port,
J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil municipal qui se réunira le :

MARDI 3 AVRIL 2018 A 17H00 A LA MAIRIE

En Mairie, le 26 mars 2018

LE MAIRE




Olivier HOARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 6 mars 2018 P. 01
 2. Création d'appartements relais pour les victimes de sinistres – Note d'information P. 27
 3. Valorisation des concours apportés par la Ville de Le Port pour le fonctionnement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'Eaux Usées Le Port / La Possession - Convention cadre P. 37
 4. Valorisation des concours apportés par la Ville de Le Port pour le fonctionnement des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement P. 43
 5. Convention 2018 Commune de Le Port / ADIL - Mission d'accompagnement en matière de logement et d'habitat P. 45
 6. Convention 2018 Commune de Le Port / CAUE - Mission d'accompagnement en matière d'architecture d'urbanisme et d'environnement P. 57
 7. Convention 2018 Commune de Le Port / CAUE - Mission d'assistance technique sur l'aspect architectural des demandes d'autorisation d'urbanisme P. 76
 8. Désaffectation et déclassement d'une portion du domaine public communal située rue Jean Bertho parcelle cadastrée AH 1075 P. 84
 9. Désaffectation et déclassement de deux portions du domaine public communal situées entre les rues de Nîmes et Chanoine Murat P. 92
 10. Zone d'Aménagement Concerté « RHI Centre Ville » - Rétrocession foncière partielle à la collectivité P. 95
 11. Résorption de l'Habitat Insalubre « Rivière des Galets Village » - Convention publique d'aménagement avec la SEDRE - Examen du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31/12/2016 P. 106
 12. Avis de la Commune concernant l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter une installation de stockage et de transformation de bois et dérivés bois sur le territoire de la commune de Saint-Paul P. 220
 13. Contrat Territoire Lecture 2018-2020 – Convention de partenariat entre l'Etat et la commune de Le port pour le Développement de la lecture publique P. 223
 14. Médiathèque Benoîte Boulard - Réhabilitation et modernisation – Plan de financement P. 230
 15. Acquisition de matériels pour les équipements sportifs – Plan de financement P. 232
 16. Don de matériels reformés de la Direction de l'Environnement aux associations à but non lucratif - Approbation des modalités de don et des dispositions de la convention P. 233
 17. Développement de l'accueil petite enfance - Soutien de la Ville à la structure « Petits Pandas » - Répartition des subventions en fonctionnement et en investissement pour l'année 2018 P. 238
 18. AGence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat (AGORAH)- Désignation de représentants du Conseil municipal P. 241
 19. Société d'Economie Mixte Gem'Port des Mascareignes – Désignation de nouveaux représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration P. 242
 20. Société d'Economie Mixte Gem'Port des Mascareignes – Désignation d'un nouveau mandataire de la Ville pour assumer la fonction de Président délégué P. 243
- Questions Diverses

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi trois avril, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par Mme Karine Mounien), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Mikaëla Latra), Mme Sabine Le Toullec (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali (18h33 – 18h37).

Absent (s): M. Patrice Payet.

Ouverture de la séance à 17h10

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 6 mars 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot et 2 abstentions : Mme Firose Gador, M. Daniel Vassinot),

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 6 mars 2018 ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

2. Création d'appartements relais pour les victimes de sinistres – Note d'information

LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : prend acte de la création d'appartements relais pour le public victime de sinistres dont la gestion opérationnelle sera confiée au CCAS.

3. Valorisation des concours apportés par la Ville de Le Port pour le fonctionnement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'Eaux Usées Le Port / La Possession -
Convention cadre

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions: Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Firose Gador),

Article 1 : approuve la nature des concours apportés par la Ville ;

Article 2 : approuve les modalités de valorisation des concours apportés par la Ville au fonctionnement du SIAPP ;

Article 3 : approuve la prise en compte de la valorisation de ses interventions depuis l'exercice 2014 pour un montant cumulé de 130 578,31 € ;

Article 4 : approuve le projet de convention entre la Ville et le SIAPP ;

Article 5 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes y afférents.

4. Valorisation des concours apportés par la Ville de Le Port pour le fonctionnement des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (3 abstentions: Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Firose Gador),

Article 1 : approuve la nature des concours apportés par la Ville ;

Article 2 : approuve les modalités de valorisation des concours apportés par le budget principal de la Ville pour le fonctionnement des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement ;

Article 3 : approuve la prise en compte de la valorisation des interventions depuis l'exercice 2014 pour un montant de 224 881,47 € ;

Article 4 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document y afférent.

5. Convention 2018 Commune de Le Port / ADIL - Mission d'accompagnement en matière de logement et d'habitat

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve le renouvellement, pour l'année 2018, de la convention entre la commune de Le Port et l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de La Réunion (ADIL) ;

Article 2 : approuve le versement de la somme de 5 928,60 € inscrite au budget ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

6. Convention 2018 Commune de Le Port / CAUE - Mission d'accompagnement en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve le renouvellement, pour l'année 2018, de la convention entre la Commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion (CAUE) pour une mission d'accompagnement en matière d'architecture d'urbanisme et d'environnement ;

Article 2 : approuve le versement de la somme de 3 383 € inscrite au budget ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

7. Convention 2018 Commune de Le Port / CAUE - Mission d'assistance technique sur l'aspect architectural des demandes d'autorisation d'urbanisme

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve le renouvellement, pour l'année 2018, de la convention de partenariat entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de La Réunion (CAUE) pour une mission d'assistance technique sur l'aspect architectural des demandes d'autorisation d'urbanisme ;

Article 2 : approuve le versement de la somme de 4 800 € inscrite au budget ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

8. Désaffectation et déclassement d'une portion du domaine public communal située rue Jean Bertho parcelle cadastrée AH 1075

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : constate la désaffectation de la portion du domaine public communal située en fond d'impasse de la Rue Jean Bertho ;

Article 2 : prononce le déclassement du domaine public communal de l'emprise foncière concernée, soit la parcelle cadastrée AH 1075, d'une superficie cadastrale de 151 m² ;

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

9. Désaffectation et déclassement de deux portions du domaine public communal situées entre les rues de Nîmes et Chanoine Murat

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : constate la désaffectation des portions de terrains relevant du domaine public communal situées entre les rues de Nîmes et Chanoine Murat, telles que matérialisées sur l'extrait de plan cadastral joint au rapport ;

Article 2 : prononce le déclassement du domaine public communal des emprises foncières concernées, soit pour des superficies indicatives de 202 m² et 265 m² environ ;

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

10. Zone d'Aménagement Concerté « RHI Centre Ville » - Rétrocession foncière partielle à la collectivité

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve la rétrocession à la Commune de Le Port, par la SEMADER, des emprises de terrains cadastrés AI n°1765 (environ 3 817 m²), AI n°1764 (environ 4 594 m²), AI n°1772 (environ 7 100 m²), telles que désignées sur les plans parcellaires réalisés par le cabinet de géomètre-expert OIT, sis la ZAC-RHI CENTRE VILLE, à l'euro symbolique ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes et à payer les frais et honoraires correspondants.

11. Résorption de l'Habitat Insalubre « Rivière des Galets Village » - Convention publique d'aménagement avec la SEDRE - Examen du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31/12/2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : décide de ne pas approuver le CRAC 2016 de la RHI Rivière des Galets village ;

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à engager avec la SEDRE toute discussion utile et prendre toute décision de nature à préserver les intérêts de la Ville.

12. Avis de la Commune concernant l'enquête publique relative à l'autorisation d'exploiter une installation de stockage et de transformation de bois et dérivés bois sur le territoire de la commune de Saint-Paul

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : émet un avis favorable au projet d'autorisation d'exploiter une installation de stockage et transformation de bois et dérivés bois sur la commune de Saint-Paul, présentée par Fibres Industries bois SAS sous réserve de la prise en compte des remarques de la Ville mentionnées dans le rapport de présentation à l'assemblée délibérante ci-annexé ;

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

M. Valy quitte la séance à 18h34.

13. Contrat Territoire Lecture (CTL) 2018-2020 – Convention de partenariat entre l'Etat et la commune de Le Port pour le Développement de la lecture publique

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : valide le plan de financement prévisionnel et approuve les termes du conventionnement entre l'Etat et la Commune de Le Port pour le développement de la lecture publique à travers le CTL 2018 - 2020 ;

Article 2 : valide l'engagement financier à parité entre l'Etat et la Commune de Le Port en vue de la mise en œuvre du CTL 2018 - 2020 ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

M. Valy reviens en séance à 18h36.

14. Médiathèque Benoîte Boulard - Réhabilitation et modernisation – Plan de financement

LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Patrick Jardinot ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : valide le plan de financement prévisionnel de l'opération de rénovation et de modernisation de la Médiathèque Benoîte Boulard ;

Article 2 : sollicite auprès de l'Etat (DAC OI) - DGD Bibliothèques, de la Région Réunion et du Conseil Départemental les subventions correspondantes ;

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à procéder à toute demande de financement complémentaire ;

Article 4 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

15. Acquisition de matériels pour les équipements sportifs – Plan de financement

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : valide les acquisitions de matériels pour les équipements sportifs ;

Article 2 : approuve le plan de financement qui en découle et sollicite auprès de la Région Réunion la subvention correspondante ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

16. Don de matériels reformés de la Direction de l'Environnement aux associations à but non lucratif - Approbation des modalités de don et des dispositions de la convention

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

Article 1 : approuve les modalités de don de matériels réformés aux associations à but non lucratif ;

Article 2 : valide les dispositions de la convention de don type annexée au rapport ;

Article 3 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

Mme Mourgaye quitte la séance de 18h51 à 18h54.

17. Développement de l'accueil petite enfance - Soutien de la Ville à la structure « Petits Pandas » - Répartition des subventions en fonctionnement et en investissement pour l'année 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

Article 1 : approuve la répartition des subventions allouées par la Ville à la structure « Les Petits Pandas » telles que présentées dans le tableau joint à la note de lecture ;

Article 2 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

M. le Maire quitte la séance de 18h56 à 19h00.

18. Agence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat (AGORAH)- Désignation de représentants du Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : procède à la désignation des membres à bulletin secret.

Mme Jasmine Béton ne prend pas part au vote.

Nombre de votants : 37

Liste 1

Titulaire

M. Olivier Hoarau

Suppléant

M. Bernard Robert

Liste 2

Titulaire

M. Patrick Jardinot

Suppléante

Mme Valérie Auber

Résultat des votes

Blancs : 3

Nuls : 3

Liste 1 : 27

Liste 2 : 4

Article 2 : acte la désignation des représentants de la ville de Le Port à l'AGORAH comme suit :

Titulaire

M. Olivier Hoarau

Suppléant

M. Bernard Robert

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

19. Société d'Economie Mixte Gem'Port des Mascareignes – Désignation de nouveaux représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration

LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : procède à la désignation des membres à bulletin secret.

Nombre de votants : 38

Liste 1

M. Jasmine Béton

Mme Danila Bègue

M. Olivier Hoarau

Liste 2

M. Patrick Jardinot

Résultat des votes
Blancs : 2
Nuls : 5
Liste 1 : 28
Liste 2 : 3

Article 2 : acte la désignation de nouveaux représentants de la ville de Le Port au Conseil d'Administration comme suit :

Liste 1
M. Jasmine Béton
Mme Danila Bègue
M. Olivier Hoarau

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

20. Société d'Economie Mixte Gem'Port des Mascareignes – Désignation d'un nouveau mandataire de la Ville pour assumer la fonction de Président délégué

LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : procède à la désignation des membres à main levée.

Le mandataire de la Ville pour cette désignation devant obligatoirement siéger au Conseil d'Administration, la candidature de M. Jardinot ne pourra pas être prise en compte.

Après avoir délibéré et à la majorité (4 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot et 3 abstentions : Mme Karine Infante, M. Henry Hippolyte, Mme Sabine Le Toullec),

Article 2 : acte la désignation de M. Olivier Hoarau en qualité de nouveau mandataire de la ville pour assumer la fonction de Président délégué.

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

LE MAIRE


Olivier HOARAU